



NOVEMBRE

ACTIONS EN COURS

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI

L'inventaire du patrimoine bâti est en marche... nous vous remercions pour votre participation et votre soutien. Plus de 150 édifices ont déjà été recensés. Bientôt des expositions débats seront organisés dans les hameaux... Continuez à nous informer.



puits à crémaillère de Gageron

Contact : Caroline Suavet, 04 90 97 10 40

UN PLAN LOCAL DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

A la suite du travail de diagnostic poursuivi pendant six mois par Marion Péguin dans le cadre de son stage de fin d'études, un Plan local de l'Energie et de l'Environnement est en cours de rédaction.



Il s'agit d'un accord cadre entre le Parc, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) qui va permettre de mettre en œuvre des actions de :

- promotion des économies d'énergie,
- développement de l'utilisation des énergies propres et renouvelables en Camargue,
- contribution au développement de filières énergétiques propres et renouvelables à partir des ressources locales,
- Soutien d'actions de formation et d'information sur la maîtrise de l'énergie, les déchets agricoles et les modes de transport doux,
- promotion et soutien d'actions relevant du développement durable (Systèmes de Management environnemental...),
- contribution à l'émergence d'opérations exemplaires et aide à leur reproductibilité. Ce partenariat permettra, à l'ensemble des usagers du territoire, à travers expositions, conférences, débats et permanences de conseil, de bénéficier d'une information de

qualité et d'un soutien technique et financier à la mise en œuvre de projets. Il passe par la définition précise des enjeux et des potentialités du territoire et donnera à chacun l'opportunité de participer à l'amélioration du bilan énergétique de son cadre de vie.

Contact : Caroline Suavet, 04 90 97 10 40

UNE CHARTE FORESTIÈRE POUR LA CAMARGUE

A l'approche de la journée de distribution des arbres prévue le 19 novembre prochain, il est utile de rappeler également la démarche conjointe engagée par le Parc et l'ASL forestière des Radeaux de petite Camargue sous l'égide de la Direction départementale de l'Agriculture et des Forêts.



Le bureau d'étude ONF Aix-en-Provence rencontre depuis deux mois les différents représentants et acteurs du territoire. La dernière rencontre en date du 29 septembre a permis d'entendre les préoccupations des propriétaires forestiers en Camargue. La question de l'eau et sa gestion revient souvent dans les débats au même titre que la présence de sel et donc de ses effets sur les peuplements boisés. A l'issue de cette première phase de l'étude, une synthèse sera réalisée. Elle servira de base à l'élaboration du programme d'actions pour les boisements de Camargue.

Contact : Régis Vianet, 04 90 97 10 40

RECHERCHE DE SOLUTIONS POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES MAS ISOLES

Une large enquête sur les modes et possibilités d'alimentation en eau potable des mas isolés va être réalisée pendant le mois de novembre. Cette enquête auprès des

particuliers fait partie de l'étude en cours dans le cadre du Contrat de delta. Afin qu'aucun mas ne disposant pas encore de l'eau issu d'une distribution publique ne soit oublié, vous pouvez dès à présent vous faire connaître auprès du Parc.

Contact : Stéphane Marche, 04 90 97 10 40

LE COMITE DE DELTA EN ROUTE !

Le comité de delta est l'instance de concertation pour la définition, l'approbation et le suivi du Contrat de delta.



copyright CNES 1985, distribution Spot Image

Le comité de delta

Camargue, créé le 23 juin 2003, s'est réuni pour la première fois, à l'initiative de la Sous-Préfecture d'Arles le mercredi 15 octobre, au Mas du pont de Rousty. Il a élu à l'unanimité son Président : M. Hervé Schiavetti, seul candidat.

Cinq commissions thématiques sont mises en place pour élaborer le programme d'actions :

- Alimentation en eau potable et assainissement, qualité de la vie
- Agriculture, hydraulique et espaces agricoles
- Gestion des milieux
- Littoral et milieu marin
- Lutte et prévention contre les inondations.

Le programme prévisionnel des travaux du Comité de delta est le suivant :

Elaboration du contrat de delta

- Automne 2003 : Lancement du travail des commissions
- Année 2004 : Rédaction et validation du Contrat de Delta
- 2004-2005 : Lancement du programme d'action.

Etudes complémentaires : en cours d'achèvement été 2004

Elaboration de la charte de l'eau

- Automne 2003 : Lancement du travail de concertation
- Hiver 2003-2004 : Rédaction de la Charte de l'Eau
- Printemps-Été 2004 : Validation de la Charte.

Contact : Stéphane Marche, 04 90 97 10 40

Connaître et reconnaître

QUELQUES SAURIENS DE CAMARGUE

Le lézard vert ou « limbert »

Assez commun dans les jardins, prairies et broussailles, ce beau lézard aux reflets bleu-verts est un indicateur d'une bonne santé des écosystèmes alentours, ses proies étant, pour l'essentiel, des insectes dont certains sont très sensibles aux traitements phyto-sanitaires. Après quelques années de discrétion, le lézard vert semble faire un joli retour dans les jardins camarguais. Les jeunes de couleur brune ou beige ne doivent pas être confondus avec le très commun lézard des murailles.

Le psamodrome des sables

Très discret, ce petit lézard des dunes (13 cm), de couleur gris-marron est néanmoins parfois visible sur les dunes du littoral et même dans certaines sansouires des arrières dunes où il file rapidement entre les salicornes. C'est une espèce rare, très sensible aux modifications de ses habitats et qui a la particularité de crier lorsqu'on le capture.

Le lézard ocellé

Très impressionnant par sa taille et sa couleur, ce grand lézard (jusqu'à 60 cm) est une véritable rareté en Camargue, car c'est plutôt un reptile des pierres sèches et des murets de l'arrière-pays. Même s'il peut mordre assez fort celui qui tente de s'en saisir, le lézard ocellé n'est pas dangereux du tout. De nouveau observé au sud de la Camargue, dans un endroit tenu secret par mesure de protection, ces populations ne dépassent certainement pas quelques couples dans le delta.

Pour plus d'information : Anthony Olivier (Tour du Valat), 04 90 97 20 13,
Gaël Hemery, 04 90 97 10 40

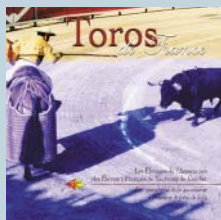


Lézard vert
photographie : E. Violet

VIENT DE PARAÎTRE Toros de France

120 p., quadrichromie, bilingue français-espagnol, co-édité par Le Parc naturel régional de Camargue et l'Association des Eleveurs français de Taureaux de Combat,

Cet ouvrage, richement illustré, présente les 40 élevages de l'Association des Eleveurs français de Taureaux de Combat, leurs origines, leur localisation, leur ancienneté Il présente également le rôle du Parc en faveur de l'élevage extensif dans un but de préservation des milieux naturels et s'inscrit dans une démarche de promotion des élevages.



Points de vente
Musée de Camargue, 04 90 97 10 82
Maison du Parc, 04 90 97 86 32

SUCCULENTES SALICORNES

Les salicornes sont les espèces végétales qui composent l'essentiel de ce que l'on appelle la sansouire en Camargue. Ces espèces fort bien adaptées à la salinité des sols, résistent également à la sécheresse et à l'immersion prolongée. Ces particularités biologiques expliquent leur physionomie, leurs ports très variés mais aussi leur goût. En effet, ces espèces gorgées d'eau plus ou moins salée sont consommées depuis très longtemps sur le littoral Atlantique. L'idée de Mme Monnier (La Tellinette. Arles) est de valoriser sur le plan culinaire les sali-

cornes de Camargue au travers de plusieurs recettes où ces espèces sont utilisées seules ou en compagnie des tellines. Le Parc de Camargue vient de signer une convention de deux ans avec la Tellinette en lui permettant de ramasser les salicornes sur des propriétés qu'il gère et de favoriser ainsi, le lancement de son activité dans la région, en France et à l'étranger.



Contact : Gaël Hemery

DU MUSEE CAMARGUAIS AU MUSEE DE LA CAMARGUE

Le projet de rénovation d'un musée contrôlé par le Ministère de la Culture est toujours très long à mettre en place : rédaction d'un projet, expertises, validations, recherches de financements, etc. Or en septembre 2003 deux bonnes nouvelles sont arrivées concernant le Musée de la Camargue : le projet scientifique et culturel présenté par le Parc naturel régional vient de recevoir l'agrément du Directeur des Musées de France et il vient d'être labellisé « Musée de France » (JO du 1er octobre 2003). Ces deux éléments sont obligatoires pour permettre ensuite au musée de bénéficier d'aides scientifiques, techniques et financières du ministère de la Culture.

Contact : Marie-Hélène Sibille, 04 90 97 10 40

Les Rencontres du Parc naturel régional de Camargue :
5 septembre au 30 novembre 2003 :
les insectes en Camargue

LES CONFERENCES

Des abeilles et des hommes

L'abeille, quelques dizaines de millénaires de présence sur terre : biologie, organisation sociale et intérêts pour l'homme. Quel avenir pour cet insecte face aux modifications environnementales ? La conférence sera animée par Pascal Jourdan, directeur de l'A.D.A.P.I. et par Guy Marigot, apiculteur en Camargue. Organisée en collaboration avec l'AECC (Association pour l'Education à l'Environnement et à la Citoyenneté du Pays d'Arles).

> Le 14 novembre à 18h, Maison des Associations, Boulevard des Lices 13200 Arles.

LES EXPOSITIONS

- Insectes des zones humides
- Insectes méditerranéens en France
- Insectes vivants

> Du 5 septembre au 30 novembre 2003 de 9h30 à 17h entrée libre et gratuite à la Maison du Parc.

LES PUBLICATIONS

Dossier pédagogique «Les insectes»

12 fiches pour apprendre, s'amuser et expérimenter autour des insectes

Points de vente
Musée de Camargue,
04 90 97 10 82
Maison du Parc,
04 90 97 86 32



A VOS AGENDAS

- 4 novembre, 9h30, Mas du Pont de Rousty, Commission «Gestion de l'eau et des milieux»
- 5 novembre, 8h30, Mas du Pont de Rousty, Commission scientifique
- 5 novembre, 10h, Mas du Pont de Rousty, Réunion du groupe de travail sur la randonnée pédestre et équestre
- 6 novembre, 9 h, Mas du Pont de Rousty, Réunion du groupe littoral et milieu marin de l'Observatoire de Camargue
- 19 novembre, 9h-16h en continu, Mas du Pont de Rousty, Distribution annuelle d'arbres aux habitants du Parc qui ont passé commande avant le 1er octobre
- 2 décembre, 14h, Mas du Pont de Rousty, Comité de pilotage «Pré-inventaire du patrimoine bâti»